

# Le Flash

mairie-die.fr

Avril - mai 2025

Bulletin d'informations municipales N°134

Ville de Die  
Ville de Die  
Ville de Die

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| Budget fonctionnement                 | p.2 |
| Budget investissement                 | p.3 |
| Dégraissage : un coût pour la commune | p.4 |
| La Ville investit pour son Musée      | p.5 |
| Un projet de rénovation ambitieux     | p.6 |
| Un centre-ville accessible            | p.7 |
| Côté biodiversité / Agenda / Tribunes | p.8 |

Directrice de la rédaction : Isabelle Bizouard – Rédaction : Mairie de Die • Graphisme : Muesli • Impression : Héraldie, papier 100% recyclé  
Distribution toutes boîtes y compris STOP PUB • Disponible dans les lieux publics et sur mairie-die.fr



## Édito Un budget au service des administrés

Jean-Pierre Bertrand, 1<sup>er</sup> adjoint  
Finances – Sports – Vie quotidienne

L'année 2025 ne déroge pas à la règle : nous tenons le cap malgré les aléas habituels, contrairement à ce que nous avons pu entendre ou lire.

Côté investissements : les réalisations sortent de terre, comme prévu au PPI – Plan Pluriannuel d'Investissements.

Dans un contexte où les projets sont de plus en plus complexes à mettre en œuvre, administrativement comme financièrement, la Ville de Die poursuit ses nombreux investissements pour les Diois, en s'inscrivant dans une programmation efficace pour les années à venir. Les chantiers développés dans le cadre des priorités du mandat touchent à beaucoup de thématiques : l'éducation et le sport, le tourisme, les déplacements, le logement, la culture, l'accessibilité, les économies d'énergie, etc. Précédemment notre patrimoine a été délaissé, les indispensables transitions oubliées.

Côté fonctionnement, la structuration des services municipaux se poursuit comme prévu. La nouvelle organisation optimise

les tâches et missions des agents, permettant des réponses plus rapides et efficaces à la population. En nombre de postes, nous sommes revenus au niveau du début de la mandature précédente, qui avait vu une baisse injustifiée des effectifs. Car nous voulons privilégier notre service public, vecteur de lien et de proximité. C'est ainsi que les solidarités, la prévention et la tranquillité publique s'inscrivent pleinement dans l'action municipale. Cette remise à plat du fonctionnement a aussi permis des économies importantes sur les fournitures et une meilleure maîtrise des consommations d'énergie.

Nous tenons nos engagements, nous confortons le rôle de service public de la Mairie, premier maillon du bien vivre ensemble sur notre territoire.

# Budget de fonctionnement

Budget principal

Il regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité ainsi que ses recettes courantes.



**Recettes**  
6 814 000 €

D'où vient l'argent ?

① Fiscalité  
59% - 4 017 000 €

La fiscalité représente le plus gros poste de recette de fonctionnement de la Ville. La fiscalité directe locale (taxes foncières et d'habitations sur les résidences secondaires) est projetée à 2 830 000 € en 2025. Aucune hausse des taux municipaux n'est opérée en 2025.

② Dotations  
29% - 1 951 000 €

La dotation globale de fonctionnement est projetée à 1 410 000 € en 2025 et compose majoritairement ce poste de recettes (72% des dotations perçues). Depuis plusieurs années, la péréquation est favorable à Die, notamment via la dotation de solidarité rurale.

③ Produits des services  
10% - 695 500 €

Recettes de la piscine et du camping municipal, vente de bois de la forêt de Vassieux, redevance d'occupation du domaine public, périscolaire, École de Musique et d'Arts Plastiques (EMMAP), concessions des cimetières et locations diverses.

④ Produits en régies  
1% - 80 000 €

Valorisation des travaux réalisés par les services techniques (opération d'ordre pour transférer en section d'investissement).

⑤ Atténuations de charges  
1% - 70 000 €

Remboursement de l'assurance du personnel pour les agents en maladie.

**Recettes**  
-  
**Dépenses**  
=  
723 000 €

**Excédent de fonctionnement**

Pour investir, la Ville doit compter sur ses propres ressources. Cet excédent, appelé aussi épargne brute, permet à la collectivité de participer au remboursement des emprunts et de financer les nouveaux investissements.

**Dépenses**  
6 092 000 €

Où va l'argent ?

① Charges de personnel  
56% - 3 403 000 €

Rémunération des 82 agents de la commune (services administratifs, services techniques, police municipale, Écoles, Musée, EMMAP)

② Charges générales  
25% - 1 519 000 €

Ces crédits sont nécessaires au fonctionnement des services publics, tels que l'éducation, la culture et les loisirs, l'entretien des espaces publics, l'information ainsi que la solidarité.

③ Subventions et participations versées  
16% - 954 000 €

La Ville de Die continue d'apporter son soutien aux structures de droit privé et public en versant notamment 150 000 € au budget du CCAS, 163 000 € de subventions aux associations d'intérêt local, 94 500 € aux délégués de services publics (cinéma 19 500 € et Théâtre 75 000 €), 45 000 € pour l'École sous contrat Notre Dame et enfin 264 500 € pour le fonctionnement du SDIS 26 et de la Médiathèque départemental Diois Vercors.

④ Charges financières  
2% - 150 000 €

Elles comprennent les intérêts de la dette de la Ville payés sur l'exercice.

⑤ Atténuation de produits  
1% - 63 000 €

Il s'agit de l'attribution de compensation versée à la Communauté des Communes du Diois (participation à certains services mutualisés et au contrat de projet eau et assainissement piloté par l'intercommunalité).

# Budget d'investissement

Budget principal

**Dépenses**  
5 204 000 €

Où va l'argent ?

① Financement des travaux en régie  
2% - 80 000 €

② Participation au déploiement de la fibre  
1% - 50 000 €

③ Avance remboursable au budget ZAC  
2% - 84 000 €

④ Remboursement des emprunts de l'exercice (capital)  
9% - 492 000 €

⑤ Programme d'équipement  
86% - 4 498 000 €

**Recettes**  
5 204 000 €

D'où vient l'argent ?

① Autofinancement  
17% - 882 000 €

Excédents de fonctionnement + Fonds de roulement

② Subventions d'équipement  
27% - 1 389 000 €

③ Fonds de compensation de la TVA  
4% - 225 000 €

④ Emprunt  
51% - 2 663 000 €

Enveloppe plafond déclenchée au fur et à mesure des besoins

⑤ Taxe d'aménagement  
1% - 45 000 €

## Focus

Programme d'équipement  
86% - 4 498 000 €

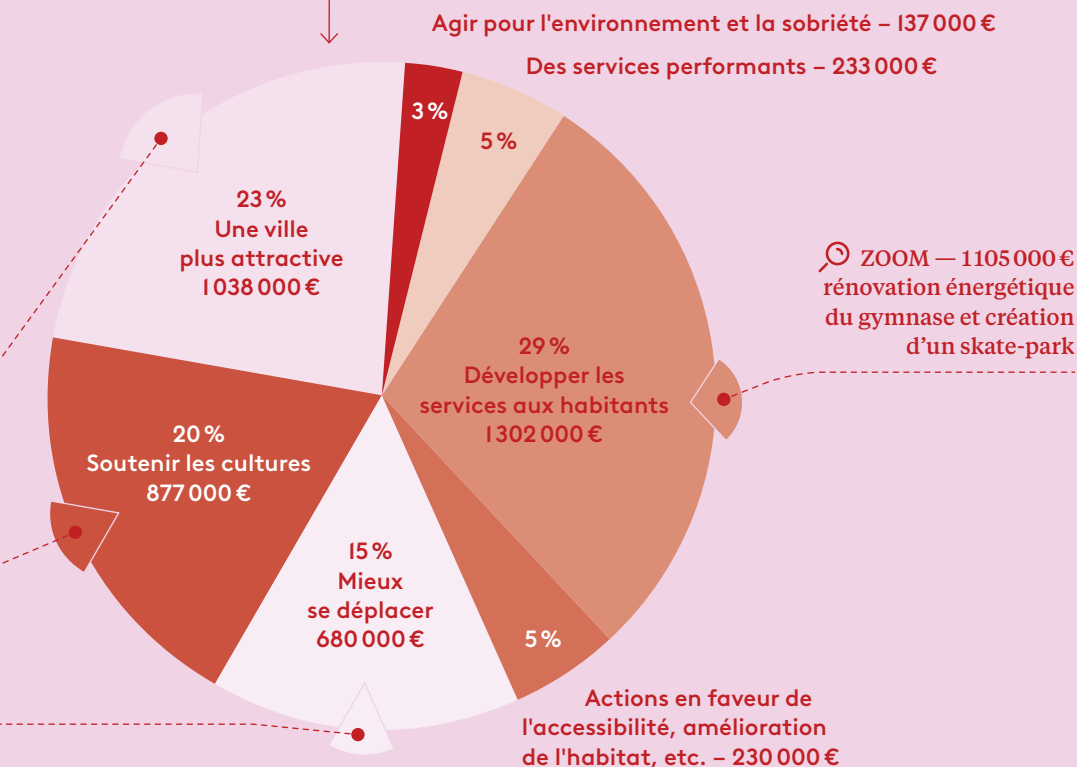
Il traduit la réalisation des projets de l'équipe municipale sur l'exercice et découle du Programme d'Investissement Pluriannuel 2023-2028.

ZOOM SUR LES GRANDES OPÉRATIONS :

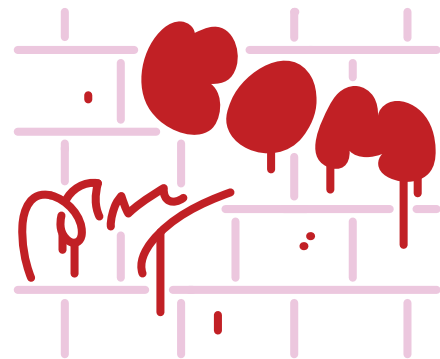
① 639 000 € : réhabilitation de l'espace public autour du camping.

② 469 000 € : rénovation de la toiture du musée + 281 600 € : réserves du musée.

③ 470 000 € : renouvellement de la voirie communale et du plan de signalisation + 210 000 € : mise en œuvre du schéma des mobilités.



# Dégraissage : un coût pour la commune



Les coûts de fonctionnement en 2024

## Des agents mobilisés

Régulièrement, les agents du service voirie et propreté procèdent à des opérations de nettoyage des tags. Rue par rue, quartier par quartier, nos équipes techniques travaillent sur l'ensemble de la commune.

Pour le nettoyage des tags sur les bâtiments privés donnant sur la voie publique, l'accord des propriétaires est nécessaire. Vous êtes concernés ? Contactez la Mairie : [administration@mairie-die.fr](mailto:administration@mairie-die.fr) / 04 75 21 08 80

## Équipe voirie : 265 heures de travail

- Nettoyage des murs, façades, mobiliers
- Essai de dégraissage en vue d'une nouvelle acquisition

## Équipe propreté : 30 heures de travail environ

- Interventions fréquentes dans le cadre des tournées quotidiennes de nettoyage

## Intervention d'un prestataire privé

Opération exceptionnelle dans le cadre d'une intervention d'urgence : 4 955,87 € TTC

## Acquisition de matériel

Dégraiffeuse + EPI (masques)  
+ consommables : 10 300 € TTC

TOTAL HEURES EN 2024

# 295h

Soit environ 2 mois (42 jours) de travail pour un agent à temps complet

## La vidéosurveillance, une solution ?

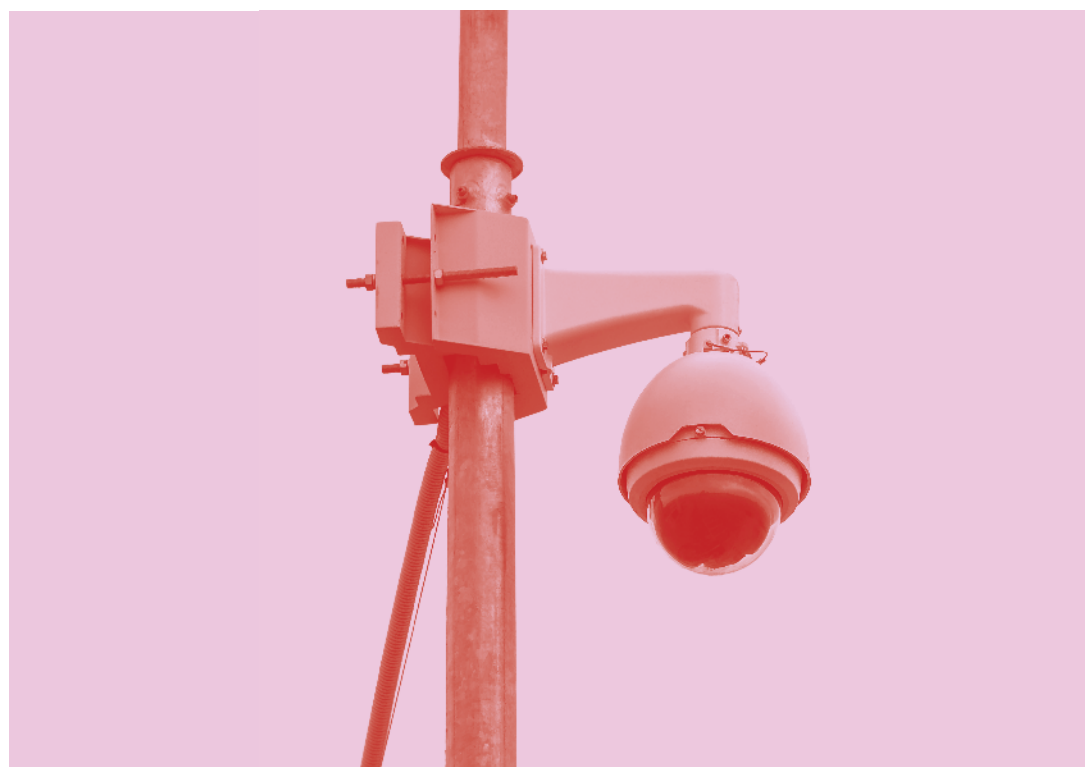
Plébiscitée par les uns, limitée et coûteuse pour les autres

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et pour répondre aux préconisations de la Gendarmerie inscrites dans leur diagnostic de sécurité, la Ville a souhaité installer des vidéos dites à 360° sur les voies d'accès à la Commune. Après une étude indispensable pour

l'installation technique et l'obtention des autorisations nécessaires, ces caméras permettront de faciliter le travail de recherche des enquêteurs dans les flux routiers, comme cela a été le cas dans le cadre d'affaires d'ampleur nationale (enlèvement, trafic, etc).

Par ailleurs, la vidéosurveillance sur l'espace public intra-muros n'est que très peu présente car elle ne représenterait pas une source fiable et efficace de prévention de la délinquance ou de résolution des affaires\*. La vidéosurveillance ne reste qu'un outil, le travail de prévention, d'enquête, de coopération et surtout de connaissance du tissu local sont des éléments tout aussi efficaces, voire plus encore.

\* Source : *Le Monde* – Mai 2018 et déc. 2021, jan. 2024 ; site de la CNIL.



# La Ville investit pour son Musée

Parallèlement aux chantiers de rénovation du gymnase et de ses abords, ainsi que celui du snack et de la guinguette de la piscine et du camping, ceux du musée avancent. Les équipes de l'entreprise Osébois sont à l'œuvre sur la réfection de la toiture centrale et le bâtiment des réserves sortira de terre très prochainement.

## Une toiture remise à neuf

Le chantier de réparation de la toiture se déroulera jusqu'en début d'été. La présence d'échafaudages et l'occupation des espaces de circulation extérieurs ne permettront pas l'ouverture du bâtiment au public. Mais le programme culturel proposé par le musée est bien présent dans la ville, relayé sur le web, sur les ondes d'RDWA et dans la presse écrite.

## Les réserves du musée, un chantier innovant

Il s'agit d'une réalisation particulièrement innovante. En effet, les réserves sont construites en bois local. Avec l'aide des agents de l'Office national des forêts, le charpentier de l'entreprise Guilhot, a choisi des arbres de notre forêt communale grâce à un travail de concertation étroite et dans le respect d'une gestion raisonnée de nos parcelles boisées. Ensuite, deux entreprises locales, Siniscalchi pour le transport et Giorgis pour la coupe, ont pris le relais. Les pièces de bois reviendront sur site pour être montées rapidement à la façon d'un grand jeu de construction.

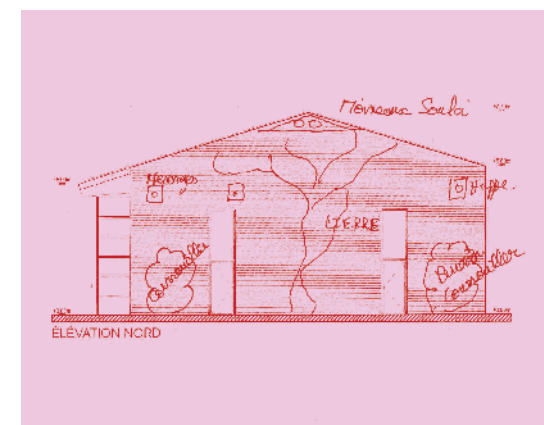
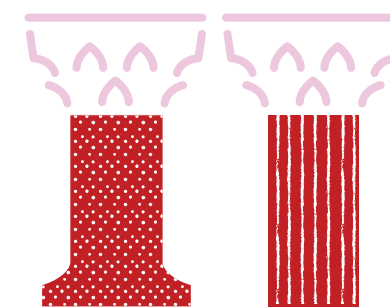
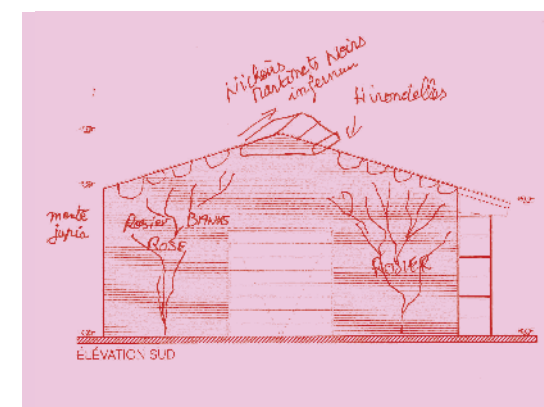
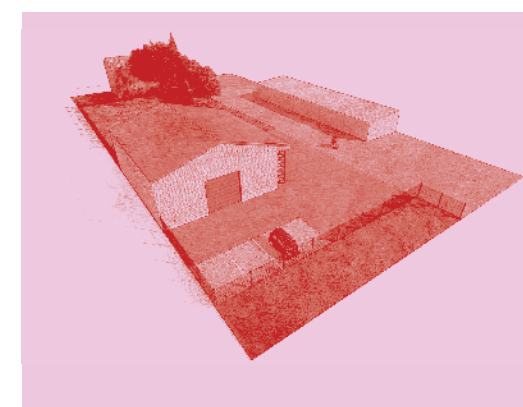
Enfin, le bâtiment réservé exclusivement au strict usage des services sera le support d'abris et de nichoirs invitant la biodiversité à s'y installer. Ces aménagements ont été imaginés avec l'aide d'un groupe de citoyens et de membres de la Ligue de Protection des Oiseaux de Die.

L'OPÉRATION TOITURE

# 500 000 €

L'OPÉRATION RÉSERVES

# 298 000 €



## Prochains événements du Musée

### Organisés par le Musée

- Samedi 12 avril – *Vive le Printemps!* : micro-exposition « Nos voisins les ours » et un atelier pour fabriquer sa petite figurine d'ours en argile. De 10h à 12h, puis de 14h à 17h, 77 rue Camille Buffardel (gratuit).
- Jeudi 17 avril – *Nuit des Musées* : rebaptisée « Nuit sans musée », une exposition pour faire dialoguer des artistes locaux avec l'ancien palais épiscopal de Die. À partir de 18h30, 1 place de l'Évêché (gratuit).

↖ Images de synthèse Solnais Roques Architectures.

↑ Esquisse réalisée par le groupe de travail biodiversité.

### Organisés par l'Orchestre de Chambre de la Drôme en partenariat avec le Musée

- Mardi 6 mai : rencontre-concert autour de la Comtesse de Die avec Dye Musica, Sylvain Rifflet, l'OCD et le Musée à 18h30 à l'Abbaye de Valcroissant.
- Jeudi 8 mai : concert de l'OCD en présence du buste de la Comtesse. Concert introduit par le Musée, à 17h au Théâtre Les Aires.

# Un projet de rénovation ambitieux



La Ville de Die et la Communauté des Communes du Diois ont désigné SOLIHA, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, pour accompagner la rénovation des logements et copropriétés en centre-ville, dans le cadre de l'action exceptionnelle « Habitons mieux le centre-ville », du programme « Die, petite ville de demain ».

*Plus de 100 logements ont déjà été visités avec une perspective de 31 dossiers accompagnés en 2025.*

Ce printemps, l'un des premiers projets accompagnés se concrétise : 2 logements anciennement vacants se retrouvent entièrement rénovés, avec des matériaux de qualité ! Et si le prochain c'était le vôtre ?

## Le 1<sup>er</sup> logement rénové

### Témoignage d'un propriétaire

Jérémie Ligouy, habitant de Die depuis 13 ans et artisan dans le bâtiment a réalisé un projet de rénovation avec sa femme Caroline.

**Pour quelles raisons avez-vous décidé d'investir en centre-ville ?**

La problématique du logement me préoccupait et j'étais en mesure de faire un investissement immobilier. J'avais à cœur de rénover en centre-ville car je constate depuis des années un besoin important de logements à Die.

**Comment avez-vous connu le dispositif « Habitons mieux » ?**

Dans cette volonté d'agir à mon échelle, j'ai participé au groupe de travail dédié au logement avec les élus de la Ville de Die où j'ai appris la mise en place de ce dispositif.

**Pouvez-vous nous décrire votre bien et votre projet de rénovation ?**

C'est un immeuble composé de 4 niveaux avec un local commercial au rez-de-chaussée.



#### ↑ Avant et après travaux

Les 3 appartements étaient vacants depuis une petite dizaine d'années, et l'un d'entre eux était déclaré comme insalubre. Mon projet a été de recalibrer le bien en créant 2 appartements en duplex pour accueillir des familles.

J'ai souhaité travailler avec des matériaux biosourcés et atteindre une rénovation performante. Mon optique est celle de réduire les charges au maximum pour le locataire, d'avoir un bien qui reste qualitatif même dans le temps et ainsi de limiter les interventions ultérieures.

**Parlez-nous de de l'accompagnement dont vous avez bénéficié.**

SOLIHA m'a accompagné dès le début, gratuitement. Ils ont commencé par diagnostiquer l'immeuble pour évaluer le coût global des travaux. À la suite, ils ont établi un plan de financement intégrant les aides nationales de l'ANAH et les aides locales des collectivités y compris l'aide de la Mairie concernant la rénovation des façades. Nos échanges se sont poursuivis durant toutes les étapes du projet.

**Combien d'aides avez-vous perçu ?**

J'ai perçu 38 % d'aides par rapport au coût de mon projet global (hors acquisition).  
ANAH : 23,2 %  
Département : 3,6 %  
Opération Façade : 2 %  
« Habitons mieux le centre-ville » : 9,2 %

*« Sans les aides locales de la Ville de Die et de la CCD, je n'aurais pas pu porter financièrement ce projet et maintenir son niveau d'ambition ».*



#### ↑ Façade rénovée

**Quels sont les engagements que vous avez dû prendre pour toucher ces aides ?**

Pour bénéficier des aides de l'ANAH, j'ai l'obligation de louer mes logements pendant 6 ans minimum. Pour celles de la Ville et de la CCD, je dois louer 9 ans. Je dois également proposer mon bien à un niveau de loyer inférieur aux prix du marché.

Sur proposition de SOLIHA, je suis allé plus loin en faisant un conventionnement locatif avec une agence immobilière à vocation sociale. Les avantages fiscaux et les primes liées couvrent la différence de loyer par rapport aux prix du marché. De plus, je ne m'occupe pas de la gestion du bien et l'agence se porte garante en cas de loyers impayés.

**Quelles sont les difficultés qu'il y a pu avoir dans le projet ?**

Pour bénéficier des aides il a fallu que je fasse appel à un maître d'œuvre. En tant qu'artisan, j'aurais souhaité avoir droit à une dérogation, comme cela se pratique dans d'autres départements.

**Les points positifs ?**

Avoir un interlocuteur local unique est un plus, à l'heure où tout a tendance à se dématérialiser. Au-delà des aides financières que cela m'a apporté, l'accompagnement gratuit, professionnel et constant de Soliha a été précieux. Le fait qu'ils prennent en charge tout l'administratif a été un gain de temps pour moi, de même que la relecture de tous les devis.

**Quelques mots à ajouter ?**

Ce dispositif a été un réel service pour moi et je suis content de pouvoir le rendre en proposant deux logements en location, beaux et de qualité !

# Un centre-ville accessible

## Bilan des aménagements

Le Comité Consultatif des mobilités s'est réuni à l'automne pour analyser les remarques, critiques et encouragements reçus par mail ou registre papier mis à disposition en Mairie. L'idée du projet restant d'alléger le trafic de transit au profit d'un trafic de desserte (accès commerces, services...), d'améliorer les circulations des modes actifs, de conforter l'accès aux livraisons et un stationnement en cœur de ville plus performant.

### Remarques et infractions relevées

Horaires trop étendus pour certains et trop restreints pour d'autres, accès contraignant pour quelques riverains, détours pour d'autres, certains commerçants se plaignent d'une chute de fréquentation qu'ils attribuent à la piétonisation, manque de clarté dans l'affichage des horaires, accès des artisans à améliorer, horaires de circulation de l'après-midi peu adaptés pour les piétons scolaires et familles.

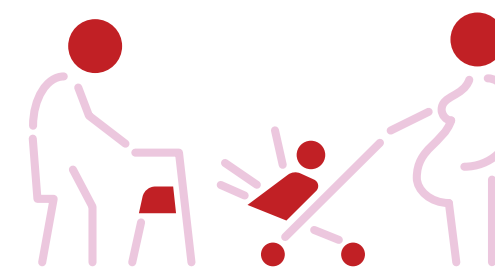
Les infractions notées : voiture à contresens, conflits d'usage entre piétons et autres modes de déplacement (vélos, trottinettes, motos, voitures, différentiel de vitesse...).

### Satisfactions exprimées

Les principales sources de satisfaction proviennent du plaisir de se balader, faire ses courses en centre-ville avec une circulation automobile réduite entraînant moins de nuisance sonore et de pollution. Un partage de l'espace public en heures piétonnes plus équitable : des artisans qui témoignent de plus de facilité pour se garer et travailler, les déplacements des scolaires facilités, des personnes en situation de handicap, notamment malvoyantes, qui se déplacent en sécurité. Satisfaction également d'une ville qui reste accessible avec la création de places de livraison, 20 minutes, PMR et des parkings en zone bleue respectés et fonctionnels.

## Pour toutes et tous

Ne perdons pas de vue l'objectif d'intérêt général qui est de contribuer à améliorer la qualité de vie dans notre cité. Rendez-vous à l'automne pour un nouveau bilan.



## Des modifications, fruits d'un compromis

### Axe Camille Buffardel

- La borne prévue au carrefour rue Camille Buffardel, à l'angle de la rue du Salin ne sera pas installée
- Au regard des contraintes importantes pour les usagers des quartiers Beaume / Chastel la borne rue Bouvier ne sera pas installée
- Afin de rester en cohérence avec la piétonisation de la rue C. Buffardel : la rue du Salin est remise en sens unique de la rue du Milieu à la rue C. Buffardel, la rue Voltaire est mise en sens interdit à la descente et la rue St-May ne sera plus traversante
- Accès facilité pour les riverains de la rue Jean Jaurès
- Création d'une place PMR place Adolphe Ferrier
- Accès étendu aux PMR (carte Mobilité inclusion) de toutes les communes du Diois
- Mise en place d'une signalétique donnant les horaires d'accès du centre-ville dès le rond-point de Chanqueyras et à l'entrée Ouest de la ville.

- Suppression des calades rue Félix Germain
- Rénovation de la voirie des intersections de la rue Camille Buffardel
- Évolution des horaires d'accès à partir du 1<sup>er</sup> mai :

#### Accès autorisé aux véhicules (borne baissée)

|                      | Hiver (1 <sup>er</sup> octobre – 30 avril) |
|----------------------|--|
| Dimanche au vendredi | 7 h 30 – 11 h 30<br>17 h 30 – 19 h 30      |
| Samedi               | 17 h 30 – 19 h 30                          |
|                      | Été (1 <sup>er</sup> mai – 30 sept.)       |
| Dimanche au vendredi | 7 h 30 – 11 h 30                           |
| Samedi               | 17 h 30 – 19 h 30                          |

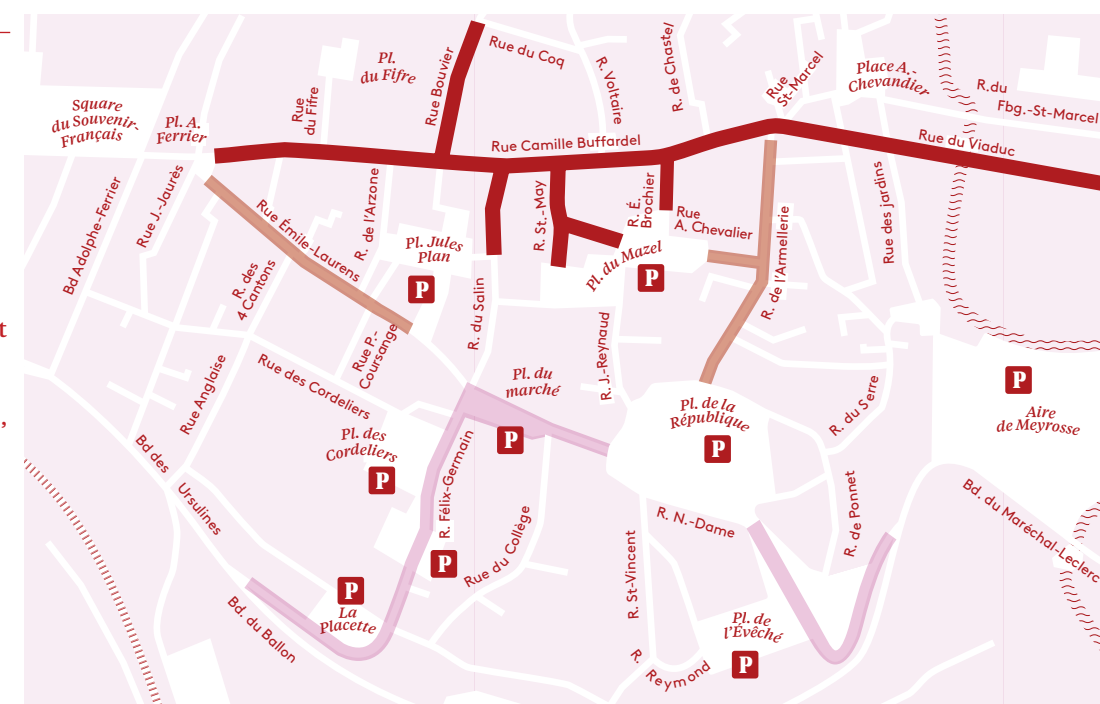
Connaître les ayants droits : [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)



### Rues Armellerie-Chevalier

- Mise en place d'une borne automatique dans la rue de l'Armellerie avec un créneau d'accès pour les riverains de cette rue (mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h et samedi de 17h30 à 19h30).
- Dans un souci de trouver une solution pérenne et d'éviter les vols et dégradations, installation d'une borne semi automatique (potelets descendants dans le sol) rue Adrien Chevalier.

Connaître les ayants droits : [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)



- Aires piétonnes temporaires
- Aires piétonnes permanentes
- Aires piétonnes temporaires jours de marché (de mai à mi-septembre)

Périmètre de la zone piétonne

# Côté biodiversité

## Les amphibiens

Mal aimés, victimes de la disparition de leurs habitats et du dérèglement climatique, mais aussi de l'Homme ; les amphibiens et les reptiles sont en voie de raréfaction.

Selon la revue Nature, en 2022, 41 % des espèces d'amphibiens déclinaient au niveau mondial, devenant la classe de vertébrés la plus menacée. Quant aux reptiles, ils ne sont guère mieux lotis avec près d'un quart des espèces en péril. Ils ont pourtant des rôles indispensables dans notre environnement naturel, tantôt auxiliaires de nos potagers et jardins, tantôt limitateurs des ravageurs des récoltes.

Les grenouilles et crapauds sont carnivores. Mollusques, insectes, vers, ils limitent des ravageurs au potager, que les adultes fréquentent à la belle saison. C'est en février que les adultes rejoignent les lieux de reproduction, mare ou petit plan d'eau, pour se reproduire. Les chapelets d'œufs deviennent des têtards puis des adultes qui quittent alors l'eau pour rejoindre des lieux humides, vieille souche, litière de feuilles, champ serré de pommes de terre en début d'été. Vous pouvez les aider, en installant des tas de pierres ou de vieilles tuiles, en laissant une humidité du sol (arbustes, herbe haute, buissons, etc), et en évitant tout traitement phytosanitaire pouvant les empoisonner. Vous pouvez également creuser une mare, qui attirera des libellules, des larves aquatiques qui feront le bonheur des anoues.

Les reptiles sont également carnivores. Les lézards mangent des proies plus petites, des insectes, des mouches ou des mollusques. Les serpents se nourrissent de souris, de grenouilles, voire de petits oiseaux. Eux aussi limitent des proliférations chez les rongeurs. Les femelles pondent leurs œufs en juin, dans



des endroits chauds et humides. Le jeune grandit dans l'œuf avant de partir découvrir le monde. Ces imperturbables prédateurs adorent les rongeurs et autres campagnols, allant jusqu'à s'introduire dans les galeries pour les chasser. Vous pouvez les aider, via l'installation de tas de pierres, le muret de pierres sèches plein sud restant à privilégier. Les reptiles fuyant à la moindre alerte, observez-les à distance pour les découvrir tranquillement...



## L'agenda

Samedi 12 avril – 10h-19h

*Vive le printemps!* - centre-ville

Dimanche 27 avril

Journée nationale de la déportation

Samedi 3 mai – 18h30

Concert inaugural de l'orgue - Cathédrale de Die

Jeudi 8 mai – 11h30

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Mardi 20 mai – 19h

Conseil municipal

Mercredi 21 au dimanche 25 mai

*Fête de la Nature* - programme en cours



### SUIVRE LA VIE MUNICIPALE

Rejoignez-nous sur Facebook, Instagram, Mastodon et abonnez-vous à la lettre d'infos (inscription sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr))

## Tribune libre de l'opposition

### Évidence d'une catastrophe annoncée

La DREAL a rendu son avis. Mauvaise nouvelle Elle ordonne une étude environnementale pour juger du bien fondé de CHANQUEYRAS pour le nouvel hôpital.

Après 4 ans et demi d'études, des milliers d'Euros dépensés, malgré les dires des élus de la majorité, le dossier de l'hôpital s'enlise! Comme nous l'avions prévu et acté en Mars 2020, le terrain de CHAMARGES apparaît dès lors comme la bonne décision prise par la majorité municipale de Gilbert TREMOLET et le « choix idéal » selon les dires de la Direction hospitalière de l'époque. Ce choix était aussi celui de l'intégralité du Conseil de Surveillance, des soignants, médecins et usagers de l'hôpital.

Dire que pour des raisons idéologiques, l'équipe actuelle de Madame Isabelle BIZOUARD fait courir le risque de la non réalisation d'un hôpital neuf, fonctionnel, attractif ainsi que d'un EPHAD confortable tant attendu dans un site agréable est un doux euphémisme .... Ce changement de site, issu d'une décision irresponsable peut aboutir à une perte de chance évidente pour le DIOIS.

Dire que la Majorité précédente avait fait le bon choix avec CHAMARGES devient alors une évidence.

Dire que la Majorité actuelle a agi avec légèreté et idéologie mal venue, alors qu'elle affirmait haut et fort « que tout irait plus vite à Chanqueyras » est aussi une évidence.

Dire que les logements prévus à CHANQUEYRAS (qui manquent tant à DIE) ne se feront pas, pas plus que l'Hôpital devient chaque jour une autre évidence.

Avec Vous Die Demain

## Tribune libre de la majorité

### Revitalisation commerciale : une politique globale

Le dynamisme commercial du centre-ville dépend de son environnement socio-économique et de l'équilibre avec la périphérie, mais pas seulement. L'attractivité de l'habitat, la diversification des mobilités, l'offre de stationnement, la mise en vie de l'espace public, la valorisation du patrimoine, les accès aux équipements et aux services, l'afflux touristique, sont autant de points d'appui du commerce de proximité. La Ville de Die a intégré nombre de ces points : rénovation de l'habitat et des façades, parkings accessibles et gratuits avec des places 20 minutes, prise en compte des mobilités actives, animations régulières, nouveaux panneaux de plan de ville, etc.

Elle aide à l'implantation des nouveaux commerces avec l'accueil des porteurs de projet et un appui dans leurs démarches, elle attribue des financements à la rénovation des devantures commerciales, elle innove et teste des pratiques qui ont fait leurs preuves ailleurs ; remobilisation éphémère de boutiques vides qui se pérennisent ensuite. Et les résultats suivent : 30 % des achats s'effectuent en centre-ville, taux de vacance plus faible que le taux national, créations de commerces (26 depuis 2023) supérieures aux fermetures (7 en 2024).

L'avenir du commerce à Die repose sur une collaboration partagée entre la municipalité, les commerçants et les habitants. Nous avons tous un rôle clé à jouer, de l'instauration des bonnes pratiques observées ailleurs au choix d'une consommation responsable et de proximité. La Commune accompagnera cette transition, pour une attractivité amplifiée et partagée.

L'équipe de la majorité